

LE MARCHÉ DE KOENIGSHOFFEN

IMPLANTATION : MILIEU URBAIN, ÉCHELLE D'UN QUARTIER

ÉTAT ACTUEL : EN FONCTIONNEMENT

TERRITOIRE DE LA CAISSE

Projet situé à Strasbourg dans le Quartier Prioritaire de la Ville de Koenigshoffen (3 795 habitant·e·s, soit 1,3% de la population de Strasbourg | Taux de pauvreté : 41% contre 26% pour la ville de Strasbourg): quartier avec une population diversifiée, une vie associative riche, et marqué par l'émergence rapide de dynamiques de gentrification (travaux pour développer l'offre en transports en commun et relier la zone au centre-ville).

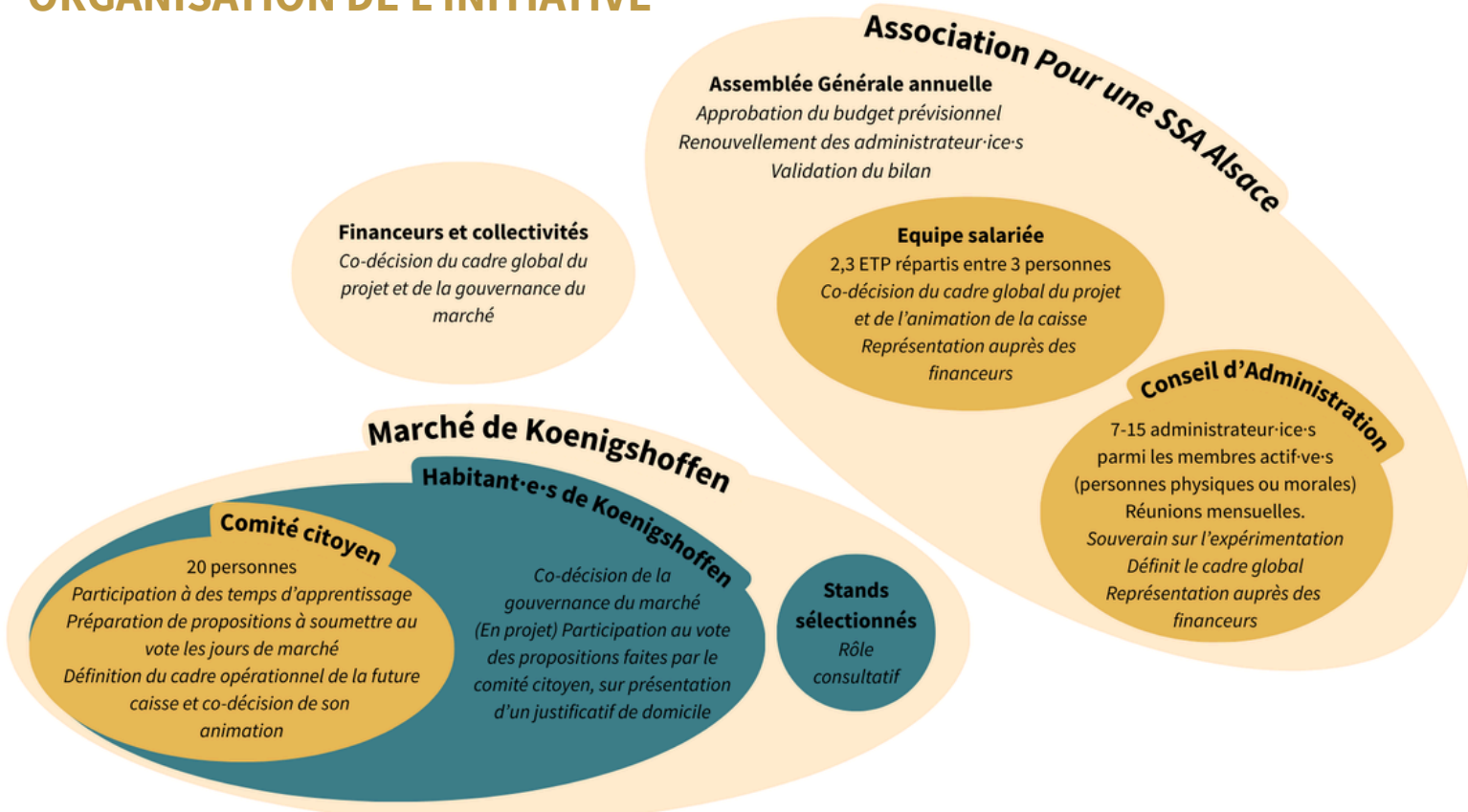
S'insère dans le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg, dont 43% de la superficie totale (soit 15 000 hectares) sont consacrés à l'agriculture non spécialisée : 48,5% de la Surface Agricole Utile (SAU) en grandes cultures et 39,4% en polyculture polyélevage. 2,9% de la SAU est en agriculture biologique ou en cours de conversion.

GENÈSE DU PROJET

Le projet actuel d'expérimentation en Alsace est le résultat d'une longue collaboration entre différents acteurs depuis 2021. Leurs échanges précoces avec le Collectif SSA a fait naître l'idée de monter une mutuelle de l'alimentation qui inclurait 10% de la population à l'échelle de l'Alsace et servirait de preuve de concept pour le plaidoyer au niveau national. Bien qu'il n'ait pas été lauréat, le consortium qui s'était créé pour rechercher des financements auprès de la Banque des Territoires, a perduré et cherche à construire des expérimentations à une échelle plus locale. La création du marché de Koenigshoffen est issue d'une demande de longue date de la part des habitant·e·s, et l'idée de l'association *Pour une SSA Alsace* d'en faire une expérimentation de démocratie alimentaire via la mise en place d'une caisse a fait son chemin petit à petit chez les habitant·e·s et les collectivités.

ÉTAPES	DATES
DÉBUT DE L'INITIATIVE	Fin 2021
PREMIÈRE RÉUNION DE CITOYEN·NE·S	Janvier 2025
PREMIER TRANSFERT MONÉTAIRE	Septembre 2025

ORGANISATION DE L'INITIATIVE



COTISATION À LA CAISSE

Montant de cotisation : libre, strictement inférieure au montant versé, et non guidée tant qu'aucune grille de cotisation n'a été créée avec les participant·e·s.

Cotisation moyenne : 8€



REDISTRIBUTION DE LA CAISSE

Montant du versement mensuel : 100 €.

Modalités : Engagement sur 1 an sur la participation à certains temps collectifs de travail/réflexion/formation.



OUTIL DE TRANSFERT MONÉTAIRE

Le montant redistribué l'est sous forme de bons d'achats de 1, 2 et 5€, qui servent ensuite de moyen de paiement sur le marché. En fin de mois, chacun des stands du marché reçoit un virement correspondant au montant total de bons collectés de la part de l'association.

CONVENTIONNEMENT DES POINTS DE VENTE

8 stands recrutés pour le marché : 1 stand fruits & légumes du Réseau Cocagne, 2 stands de fermes (viande, fromage et autres produits transformés), 1 stand boulangerie, 1 stand traiteur africain, 1 stand traiteur vegan (lié à monnaie locale de la ville) + 1 vigneron (non conventionné).

+ un espace pour des activités associatives coordonné par l'association SSA Alsace

Produits conventionnés : Tous, sauf alcool.

Règle de conventionnement : Le choix des points de vente faisant partie de l'expérimentation s'est fait indirectement via le choix des stands du marché. Celui-ci est le résultat du cahier des charges défini par la mairie d'une part, notamment après des réunions avec les habitant·e·s ; et des professionnel·le·s ayant candidaté d'autre part, dont beaucoup ont été sollicité·e·s directement par les habitant·e·s.

Le marché aujourd'hui est donc le reflet d'une partie des préférences des habitant·e·s (ex. la priorité a été donnée à la vente directe mais, faute de définition claire la localité n'a pas pu être retenue comme un critère réel), malgré la rapidité du processus qui n'a pas permis l'effectivité pleine et entière d'une construction d'une connaissance de cause commune autour des enjeux politiques du système alimentaire et de sa co-construction démocratique avec les habitant·e·s



LE « PETIT + »

Lors de la phase de préfiguration du projet, le choix a été fait de procéder aux premiers versements avant que les participant·e·s aient une connaissance approfondie du projet de caisse en tant que tel. Ce parti pris a permis de favoriser la diversité des profils et l'accessibilité de ces espaces, au-delà des seuls cercles militants. Pour l'association, l'enjeu est avant tout de créer, progressivement, toujours plus d'espaces dédiés à la démocratie alimentaire.

HORIZONS

- L'Appel à Manifestation d'Intérêt auquel ont répondu les points de vente actuellement présent sur le marché est valable pour un an, soit jusqu'à cet été seulement : l'enjeu est à la fois de réussir à travailler avec la mairie sur le renouvellement du cahier des charges pour gagner sur les aspects démocratiques du projet, et d'étoffer l'offre du marché d'ici à la rentrée prochaine.
- Le projet initial de l'association *Pour une SSA Alsace* étant la mise en place d'une mutuelle de l'alimentation à l'échelle du département, il leur paraît crucial d'approfondir les relations avec les acteurs du monde de la santé, que ce soit pour diffuser l'idée d'inclure davantage l'alimentation dans les projets, financements et compétences du secteur de la santé, ou plus généralement imaginer travailler ensemble à l'avenir, et sur le long terme.
- Une réflexion est également en cours autour de l'articulation entre droit au logement et droit à l'alimentation, dont certains enjeux sont interdépendants et se manifestent concrètement pour certains habitants, notamment au sein de la caisse, par l'impossibilité de faire plein usage d'une alimentation qui leur est adéquate en raison d'un mal-logement sévère, ne leur permettant pas par exemple d'accéder à du matériel fonctionnel de stockage alimentaire et de cuisine.



Pour en savoir plus : <https://ssa.alsace/a-koenigshoffen>

<https://www.civam.org/alimentation/acces-a-alimentation-pour-tous-accessible/projet-a-fond-les-caisses-2024-2026/>

FICHE INITIATIVE : ALSACE

Mars 2026 / Réseau CIVAM-Campagnes vivantes / VRAC (Vers un réseau d'achat en commun)



Cette fiche a été financée avec l'aide du ministère de l'Agriculture, dans le cadre du Programme national de l'alimentation.